### Demande de subvention(s) 2025 **Association**



Loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association

### **COMMUNE DE SAINT-LOUIS**

_	
	Association:
1	Adresse
-	Геl :
1	E-Mail :
	lemandes de subvention aux associations sont disponibles sur le site de la Mairie, pier au Service Vie Associative (Bâtiment CLAC) rue Lambert – 97450 Saint-Louis
	Dossier à retourner avant le 31 janvier 2025
	Par courrier à la mairie de Saint-Louis,
	par mail: vieassociative@saintlouis.re
Ou di	rectement au service Vie Associative – Rue Lambert – 97450 Saint-Louis
Cocher la case co	orrespondant à votre demande :
□ première dem	ande

☐ renouvellement d'une demande

Vous trouverez dans ce dossier :

- Des informations pratiques pour vous aider à le remplir
- La liste des pièces à joindre au dossier
- La présentation de votre association
- Une demande de subvention à compléter
- Une attestation à compléter

# Tout dossier incomplet ou transmis hors délai ne sera pas traité.

Le service Vie Associative reste à votre disposition des associations pour accompagner les structures dans leur démarche de demande de subventions.

Une demande a été formulée à l'une ou plusieurs des administrations suivantes (donner les précisions demandées) :

Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)

État - Ministère

Conseil régional

Direction/Service

Conseil départemental

Direction/Service		
Commune ou Intercommunalité Direction/Service		
Établissement public		
Autre (préciser)		
Cadre réservé au service Vie Associative		N°dossier:
Date de dépôt du dossier :	complet	non complet
Observations :		

### Informations pratiques

### Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Ce dossier doit être utilisé par toute association sollicitant une subvention auprès de l'Etat. Il peut être utilisé pour les collectivités territoriales et les établissements publics. Il concerne le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de l'association qui relève de l'intérêt général. Dés lors, il ne concerne pas les financements imputables sur la section d'investissements.

Ce dossier a été établi conformément aux règles nationales et communautaires applicables aux financements publics.

### Il comporte 6 fiches:

#### ➤ Fiches n°1.1,1.2 et 1.3 : Présentation de l'association

Pour bénéficier d'une subvention, vous devez disposer :

d'un numéro de SIRET ;

Si vous n'en avez pas, il vous faut le demander à la direction régionale de l'INSEE. Cette démarche est gratuite (annuaire des directions régionale sur <a href="http://www.insee.fr">http://www.insee.fr</a>)

d'un numéro RNA, ou à défaut, du numéro de récépissé en préfecture

Ces références constitueront vos identifiants dans vos relations avec les services administratifs.

Le numéro RNA (répertoire national des associations) est attribué à l'association des enregistrements de création ou de modification en préfecture.

#### Fiche n°2: Budget prévisionnel de l'association.

Si vous disposez déjà d'un budget respectant la nomenclature du plan comptable associatif <sup>1</sup>, il vous suffit de le transmettre en précisant sur la fiche le montant de la subvention demandée. Le budget doit être équilibré.

### > Fiche n°3 : Projet - Objet de la demande.

Vous devez remplir cette fiche si la demande de subvention est destinée au financement d'une action spécifique que vous souhaitez mettre en place.

Si vous sollicitez un financement pour plusieurs actions, vous devez remplir une fiche par action.

Cette fiche est très importante tant pour l'administration dont vous demandez l'aide que pour la réussite même de l'action que vous projetez, puisqu'elle doit vous permettre de souligner sa cohérence.

#### > Fiche n°4: Attestation sur l'honneur

• Cette fiche permet au représentant légal de l'association, ou à son mandataire de signer la demande de subvention et d'en préciser le montant.

Attention : votre demande ne sera prise en compte que si cette fiche est complétée et signée.

• Cette attestation est à remplir si vous estimez ne pas avoir reçu plus de 200 000 euros d'aides publiques au cours de vois trois derniers exercices.

#### > Fiche n°5 : Liste des pièces à fournir à votre dossier

## 1.1 – Présentation de votre association

### Identification de votre association

Nom - Dénomination :	
Sigle de votre association :	
Adresse du siège social :	
Code postal :	Commune :
Quartier :	
Téléphone :	
Portable :	Courriel:
Numéro SIRET :	APE ou NAF
Numéro RNA ou à défaut celui du récépiss	sé en préfecture : W
Adresse de correspondance, si différente : .	
Code postal :	Commune :
Identification du responsable de l'assoc	ciation et de la personne chargée du dossier
Le représentant légal (le président, ou autre	personne désignée par les statuts)
Nom: F	Prénom :
Qualité :	
La personne chargée du dossier au sein de	l'association
Nom:	Prénom:
Fonction:	
A quel réseau, union ou fédération, l'as ne pas utiliser de sigle)	sociation est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet,
Établissement(s) / Filiale(s) :	
Autres informations pertinentes relative	s à votre association que vous souhaitez indiquer :
••••••	

•	_
	٦
•	,

......

......

......

## 1.2 – Présentation de votre association

Renseignements d'ordr	e adminis	tratif et juridique	
Déclaration en préfecture	: le		
A			
Date de publication au jo	urnal offic	iel :	
Objet de l'association :			
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
Votre association dispo	se-t-elle d	l'un agrément administratif?	
☐ Non	🗖 Oui, e	en ce cas vous préciserez le(s)que	el(s):
Type d'agrément :		attribué par :	en date du :
Votre association est-el	le reconn	ue d'utilité publique ?	
□ Non	$\square$ Oui		
si oui, date de publication	n au Journa	al Officiel	
Votre association dispo	se-t-elle c	l'un commissaire aux comptes	s ?
□ Non	☐ Oui		

### 1.3 – Présentation de votre association

Renseignements	concernant le	fonctionnement	de l'assoc	iation au	31 dé	écembre d	le l'	année
écoulée								

Nombre d'adhérents :
Cotisation annuelle : €
Nombre total des licenciés (pour les associations sportives) :
Montant licence : €

Saint-Louisiens					Aut	res	
Hommes Femmes		nmes	Hommes Femmes			nmes	
- 18 ans	+ 18 ans	- 18 ans	+ 18 ans	- 18 ans	+ 18 ans	- 18 ans	+ 18 ans

### Moyens humains de l'association

Vous indiquerez le nombre de personnes participant à l'activité de votre association, tant de manière bénévole que rémunérée.

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association de manière non rémunérée.	
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par exemple Service Civique)	
Nombre total de salarié(e)s :	
CDI	
CDD	
Emplois aidés	
Nombre de salarié(e)s en équivalent temps plein (ETP)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Autres (précisez) :	

# 

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières / Prestations de services		73 – Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation <sup>1</sup>	
		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ére page	
61 – Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil.s Régional(aux)	
Documentation			
62 – Autres services extérieurs		Conseil.s Départemental(aux)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publications			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres			
63 – impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération		Comprise and a series of the Détailles)	
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
64 – Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758 Dons manuels - Mécénat	
66 – Charges financières		76 – Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 – Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	
CONTRIBU	JTIONS VOL	ONTAIRES EN NATURE <sup>2</sup>	
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 – Dons en nature	
TOTAL		TOTAL	

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

### 3. Projet – Objet de la demande

Projet N°

Vous ne devez remplir cette fiche que si la demande de subvention correspond à une action spécifique que vous souhaitez mettre en place.

Fiche à dupliquer autant de fois que nécessaire (une action par fiche)

Personne responsable de l'action :	
Nom :	Prénom :
Fonction :	. Téléphone :
Courriel :	
□ Nouvelle action	☐ renouvellement d'une action
Présentation de l'action	
Intitulé :	
Objectifs de l'action :	
Description de l'action:	

 	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	 	 

# 3. Budget du projet Année 20..... ou exercice du ..... au .......

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant		
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES			
60 - Achats		70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services			
Achats matières et fournitures		73 – Dotations et produits de tarification			
Autres fournitures		74 – Subventions d'exploitation <sup>3</sup>			
61 – Services extérieurs		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf 1ére page			
Locations					
Entretien et réparation					
Assurance		Conseil.s Régional(aux)			
Documentation					
62 – Autres services extérieurs		Conseil.s Départemental(aux)			
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publications		-			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :			
Services bancaires, autres					
63 – impôts et taxes					
Impôts et taxes sur rémunération					
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)			
64 – Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc)			
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)			
Charges sociales		Autres établissements publics			
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)			
65 – Autres charges de gestion courante		75 – Autres produits de gestion courante			
		756. Cotisations			
-		758 Dons manuels - Mécénat			
66 – Charges financières		76 – Produits financiers			
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels			
68 – Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 – Reprises sur amortissements et provisions			
69 – Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		79 – Transfert de charges			
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTÉES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET			
Charges fixes de fonctionnement					
rais financiers					
Autres					
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS			
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)			
CONTRIBL	JTIONS VOL	ONTAIRES EN NATURE <sup>4</sup>			
		87 – Contributions volontaires en nature			
360 - Secours en nature		870 - Bénévolat			
361 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature			
362 - Prestations					
364 - Personnel bénévole		875 – Dons en nature			
TOTAL		TOTAL			

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

(montant sollicité / total du budget) x 100

# 3. Projet – Objet de la demande (suite)

(ouverture a financière é	à tous, mixité, égalité éventuelle, etc.	femmes-hommes, no	n-discrimination), n	égalité et de fraternité ombre, âge, sexe, résid	ence, participation
Lieu(x) do	e réalisation :				
				au	
_	on : indicateurs pr				

### 4. Attestation sur l'honneur

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

représentant(e) légal(e) de l'association :  Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant es deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci⁵  Déclare :  • que l'association est à jour de ses obligations administratives <sup>6</sup> , comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant);  • exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics;  • que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte;  • demander une subvention de						
Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant es deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci⁵  Déclare :  • que l'association est à jour de ses obligations administratives <sup>6</sup> , comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant) ;  • exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;  • que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;  • demander une subvention de	Je sou	ssigné(e), (nom, prénom)				
es deux signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant d'engager celle-ci⁵  Déclare :  • que l'association est à jour de ses obligations administratives <sup>6</sup> , comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant);  • exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics;  • que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte;  • demander une subvention de	représ	entant(e) légal(e) de l'association :				
<ul> <li>que l'association est à jour de ses obligations administratives<sup>6</sup>, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondant);</li> <li>exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics;</li> <li>que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte;</li> <li>demander une subvention de</li></ul>	les dei	ix signatures : celles du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter) lui permettant				
<ul> <li>et paiements correspondant);</li> <li>exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics;</li> <li>que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte;</li> <li>demander une subvention de</li></ul>	Déclar	e:				
<ul> <li>subventions déposées auprès d'autres financeurs publics;</li> <li>que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte;</li> <li>demander une subvention de</li></ul>	•					
<ul> <li>2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;</li> <li>demander une subvention de€ au titre de l'année 20</li> </ul>	•					
	•	2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux, et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de				
Fait, le à	•	demander une subvention de€ au titre de l'année 20				
Fait, le à						
Fait, le à						
Fait, le à						
	Fa	ait, le à				

<sup>5 «</sup> Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation de mandataire. Article 1984 du code civil »

de mandataire. Article 1984 du code civil »

<sup>6</sup>Déclaration de changement s de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations – préfecture ou Sous-préfecture.

### 5. Pièces à joindre à votre dossier

Dans tous les cas, si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, vous devez joindre le pouvoir de ce dernier au signataire.

#### Pour toutes demandes:

- > La lettre de demande de subvention
- > Les statuts régulièrement déclarés, en un seul exemplaire.
- Numéros SIRET/SIREN et le code APE
- Un relevé d'Identité bancaire au nom de l'association
- La Liste des personnes chargées de l'administration de l'association régulièrement déclarée (composition du conseil, du bureau,...)
- Le récépissé de déclaration en Sous-Préfecture et la copie de la publication au Journal Officiel
- > Attestations de régularité des cotisations sociales (CGSS, CRC retraite) pour les associations employeuses
- Le procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
- ➤ Si le présent dossier n'est pas signé par le représentant légal de l'association, le pouvoir donné par ce dernier au signataire.
- ➤ Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions.
- ➤ Le plus récent rapport d'activité approuvé.
- Une attestation d'assurance

#### Pièces complémentaires si vous demandez un renouvellement :

- ➤ Le compte-rendu financier de la subvention allouée N-1
- Les derniers comptes annuels approuvés N-1
- ➤ Le rapport d'activité N-1

### Votre demande correspond à une demande de cofinancement :

- Les contrats de travail des salariés
- La convention signée entre l'État et l'employeur

IMPORTANT : la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte-rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribué, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.